



Froideville

Greffe Municipal
Rue du Village 16
1055 Froideville

021 881 22 27
021 881 22 38 fax
greffe@froideville.ch

SEANCE du CONSEIL COMMUNAL

Du 23 avril 2013

COMMUNICATIONS AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de vous faire part des communications suivantes :

1. Apéritif du début de l'année

Le 5 janvier dernier, ce sont plus de 100 personnes qui ont participé à cet apéritif. Nous remercions tout particulièrement les nouveaux habitants qui ont profité de cette invitation pour faire la connaissance de nos autorités et nouer de nouvelles relations avec nos citoyens.

2. Réception du 2'000ème habitant

La Municipalité incorpore, renforcée par votre Président, M. Olivier Martin ont eu le plaisir, le 4 février dernier, de recevoir notre 2'000^e habitant en la personne de Leo Prost, âgé de presque 10 ans. Toute sa famille l'entourait et nous avons marqué cet évènement par une distribution de cadeaux, fort appréciées par les récipiendaires. A toutes fins utiles, nous vous rappelons que le 500^e habitant a été enregistré en 1971, le 1'000^e en 1980 et le 1'500^e en 2001.

3. Election d'un nouveau Municipal

Le dépôt des listes devait intervenir avant le 21.01.2013 à 12.00h. Seule la liste de M. Rolf Gerber l'a été à cette date. Il a donc été élu tacitement et nous le félicitons vivement. M. Gerber étant notre boursier jusqu'au 30.06.2013, ce n'est qu'à partir de cette date qu'il pourra entrer en fonction.

4. Personnel communal

Avec la mise en route au début avril 2013 du nouveau collège, que la Municipalité a baptisé « Collège du Chêne », nous avons engagé 2 auxiliaires « concierge » à 50% chacune. Il s'agit de Mme Zélia Maria Raposo et de Mme Maria Ana Thuillard, toutes deux de Froideville et à qui nous souhaitons pleine satisfaction dans leur nouvelle tâche.

5. Préavis 126/2012 concernant le remplacement de collecteurs au Rossy/Maupas

Ces travaux se sont déroulés de juin à août 2012. Le décompte final est le suivant :

Crédit voté par le Conseil communal		Fr. 267'000.00
Travaux de fouilles, matériel	Fr. 149'394.00	
Permis de fouilles	Fr. 306.00	
Inspection des tuyaux par caméra	Fr. 1'053.00	
Indemnités de cultures	Fr. 1'340.00	
Honoraires	<u>Fr. 30'000.00</u>	<u>Fr. 182'093.00</u>

Il se dégage donc une économie de Fr. 84'907.00

Lors de l'établissement du préavis, il avait été prévu d'étayer les fouilles car la profondeur de ces dernières était relativement importante. De plus, ces travaux avaient lieu dans une zone réputée marécageuse. Le devis comprenait également un lit de gravier pour stabiliser en fond de fouille les tuyaux. Mais la consistance du terrain, bien meilleure que celle attendue, nous a permis de réaliser ces travaux sans étayage et sans gravier, nous permettant de réaliser ainsi une substantielle économie.

6. Préavis 90/2009 concernant la construction d'un bassin de rétention à Pré-Camuz

Ces travaux se sont déroulés à cheval sur les années 2011 et 2012. Les dernières factures sont entrées en décembre 2012 et la situation définitive de ce préavis est la suivante :

Crédit voté par le Conseil communal		Fr. 378'000.00
- Génie civil	Fr. 272'700.00	
- Vanne de régulation de débit	Fr. 16'710.30	
- Travaux de serrurerie, grille et barrières	Fr. 10'126.45	
- Travaux d'ensemencement	Fr. 4'788.10	
- Indemnités de culture	Fr. 3'026.00	
- Frais administratifs et d'enquête	Fr. 1'990.15	
- Honoraires	<u>Fr. 51'500.00</u>	<u>Fr. 360'841.00</u>

L'économie réalisée est de Fr. 17'159.00

7. Construction du nouveau collège

Après « La Fontaine et Le Platane », notre nouveau bâtiment scolaire s'appellera « Le collège du Chêne ».

Les déménagements ont eu lieu pendant les premiers jours d'avril et les utilisateurs, enseignants ou élèves, ont pu prendre possession des locaux après les vacances de Pâques soit dès le 15 avril.

Les travaux intérieurs sont maintenant terminés, mis à part les ultimes retouches et réglages inévitables dus à la mise en fonction d'un tel bâtiment.

Les conditions météo de ce début d'année n'ont pas permis d'avancer pour tous les travaux concernant les aménagements extérieurs. Les sols gelés empêchaient le remblayage des terres, ensuite la pluie et la neige interrompaient à tous moments les interventions et pour finir les travaux de goudronnage nécessitent une température minimale de 12 degrés au sol, température pas encore atteinte à la mi-avril.

Nous mettons tout en œuvre afin de terminer ces travaux au plus vite.

Afin de fêter dignement la fin de cet important chantier pour notre commune, la Municipalité a prévu une inauguration les 28 et 29 juin prochain. Le vendredi 28 juin aura lieu, en présence de Mme Lyon, Cheffe du département de la formation, de la jeunesse et de la culture, DFJC, une cérémonie officielle où votre Conseil sera cordialement invité à participer.

Le samedi sera journée « portes ouvertes à la population » où tous les locaux du site du Bas de la Fin seront accessibles. Les utilisateurs de nos locaux, que ce soient les enseignants, les élèves, les responsables de l'accueil de jour, les animateurs ou animatrices de la ludothèque et de la bibliothèque égaieront cette journée par différentes présentations, jeux ou activités.

Quelques sociétés locales s'occuperont de vous sustenter.

Une invitation et un programme détaillé vous parviendront prochainement.

8. Chauffage à distance

Les travaux de pose des tuyaux de conduite à distance depuis notre centrale de chauffe à plaquettes forestières au nouveau collège du Chêne ont démarré en septembre dernier. A ce jour, le centre œcuménique, ainsi que les parcelles en dessus de la salle de gym sont équipés.

Des travaux complémentaires ont démarré le 15 avril dernier, afin d'amener de l'énergie au bâtiment Belle Vue, où le chauffage à gaz montre des signes de faiblesse .

Le planning prévoit des travaux s'échelonnant jusqu'à fin mai. Des désagréments sont à prévoir pour les bordiers, notamment de circulation, et nous mettrons tout en œuvre afin de les limiter. Nous remercions d'ores et déjà nos concitoyens touchés pour leur compréhension .

9. SDNL

Sous l'égide du Nord lausannois et du Centre Lausanne, accompagnés des secteurs de l'agglomération Lausanne-Morges, nous vous offrirons une vue d'ensemble d'envergure à l'échelle 1 :700 des grands projets qui verront le jour à court et moyen termes.

Cette manifestation aura lieu le samedi 25 mai 2013 de 09.00 h à 17.00 h à l'Aéroport de la Blécherette, dans le nouvel hangar Nord « Nestlé ».

A cette occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard, Cheffe du DETEC, qui nous fera l'honneur de sa visite attendue à 11.30 h. Tous les visiteurs bénéficieront d'une information marquée par une technologie de pointe, innovante qui guidera la visite des projets. Un apéritif suivra à l'intention de tous les invités.

10. Mise à l'enquête

Une mise à l'enquête allant du 03.04.2013 au 02.05.2013 a été déposée auprès de la Camac. Il s'agit de la démolition de l'ancienne station de pompage du Rossy, située en contrebas de l'ancienne déchèterie, au bord du ruisseau Munny. Elle est complètement désaffectée depuis des années.

Des contacts ont eu lieu avec un bataillon d'aide en cas de catastrophe de l'armée afin que ses sapeurs prennent en charge cette démolition, dans le cadre d'un exercice pratique. Ce dernier était prévu ce printemps, mais certaines circonstances font qu'il sera reporté. Nous espérons que ce travail pourra se faire plus tard, car ce genre de travaux réalisés par l'armée est sensiblement meilleur marché qu'en procédure civile.

Les communications que nous souhaitons vous apporter ce soir seront suivies d'une présentation de M. Girod sur le tri et la circulation dans le village. Nous vous remercions Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Michel PITTET



La Secrétaire :

Alice HENRY

Communication pour le Conseil du mardi 23 avril 2013

CACATCHOUX... Champion du tri ?

Après trois mois d'application du nouveau système causal voyant l'introduction des sacs taxés, la commune peut être fière de ses citoyens. En effet, plus un sac « noir » à l'horizon depuis le 24 janvier 2013, soit trois passages hebdomadaires de récupération des ordures ménagères. L'adéquation parfaite depuis l'ouverture de notre centre de tri du « Bochet », donne un équilibre parfait à la réception des déchets produits par nos ménages.

En ce qui concerne les tonnages d'ordures ménagères de ce 1^{er} trimestre et en comparaison avec l'année 2012 les chiffres sont les suivants :

2012		2013		Différence %
Janvier	27.5 tonnes	Janvier	16,5 tonnes	- 40%
Février	26.5 tonnes	Février	14,3 tonnes	- 46%
Mars	33.2 tonnes	Mars	13,7 tonnes	- 59%
Total trimestre	87.2 tonnes	Total trimestre	44,5 tonnes	- 49%

La déchèterie du Bochet tourne à plein régime, chaque citoyen a pu s'acclimater à son environnement et nous nous plaignons à relever le sérieux de chacun afin de respecter les consignes de tri. De manière à augmenter toujours l'efficacité de notre centre, la Municipalité étudie de nouvelles possibilités en matière de récupération notamment des plastiques et du verre.

Nous rappelons toutefois et incitons chaque ménage de rapporter en priorité auprès des revendeurs les éléments usagés tels que : télévisions, batteries, pneus, frigos, médicaments. Vos revendeurs ont l'obligation de reprise. Uniquement en cas d'impossibilité, le centre de tri fera la reprise de ces équipements. Nous vous remercions de votre compréhension.

D'autre part et de manière à faciliter le contrôle des ayant droits aux installations, nous vous demandons d'utiliser le macaron d'accès à la déchèterie. Il doit être posé visiblement sur votre pare-brise (piétons, cyclistes, motards, etc. doivent l'avoir sur eux).



Routes

A la suite des contrôles radars effectués en 2012 et à la lecture des résultats, la Municipalité a décidé de mettre sur pied une commission municipale afin d'étudier les mesures sécuritaires possibles en matière de trafic routier. Cette commission représentée par M. Jan Matti Keller, Municipal de police, M. Michel Girod, Municipal des routes, Madame Diane Develey, représentante du secteur « cadre de vie », M. Michel Blanc, représentant du secteur « habitat » et M. Olivier Martin, représentant du secteur « économique », aura la lourde tâche de :

1. Analyser les résultats par secteur des différentes vitesses enregistrées ;
2. Elaborer des variantes en collaboration avec les instances cantonales, sur les mesures techniques envisageables, visant à réduire la vitesse sur nos routes ;
3. Etablir un catalogue des actions, incluant les responsabilités, les délais, les ressources, les infrastructures et le budget liés aux mesures proposées.

Selon les planifications de la Municipalité, le projet devrait être terminé dans le dernier trimestre de cette année et déployer ces effets à partir de 2014 (demeurent réservés, les cas urgents pouvant être mis en vigueur déjà cette année).

Hiver rigoureux

Les routes ont passablement soufferts ce dernier hiver. Comme vous avez pu le constater, bon nombre de « nids de poule » fissures et autres affaissements ce sont produits. L'étude est en cours et les travaux de réfection ont débutés afin de redonner un aspect acceptable à nos chaussées.

Ce sont plus de cinquante sorties « salages » que nos collaborateurs communaux ont assurées lors de cette dernière saison hivernale. Quant au déblaiement de la neige, vingt huit passages ont été nécessaires par notre entreprise locale.

70 tonnes de sel ont été nécessaires pour couvrir les besoins cette saison. Grâce à l'apport de notre nouveau silo à sel, le prix du vrac en comparaison avec le système des sacs, nous donne les résultats suivants :

2012-2013 Silo vrac		2012-2013 sacs		Différence CHF
Octobre		Janvier		CHF.13'300.-
Novembre		Novembre		
Décembre	70 t	Décembre	70t	
Janvier	0,24.-Kg	Janvier	0,43.-Kg	
Février		Février		
Mars		Mars	CHF.30'100.-	
Total saison	CHF.16'800.-	Total saison	CHF.30'100.-	- 46%

Michel Girod
Municipal